

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 91

29 décembre 2005

Sommaire

Arrêté ministériel du 10 janvier 2005 instituant une commission d'examen pour procéder pendant l'année 2005 à l'examen final pour l'obtention du diplôme d'éducateur gradué dans le régime de formation à plein temps à la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education	1182
Arrêté ministériel du 15 octobre 2005 portant institution des conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1 ^{re} à la 2 ^e année d'études et de la délivrance des diplômes à la fin de la deuxième année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée Technique «Ecole de Commerce et de Gestion» pour l'année scolaire 2005/2006	1183
Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Madame Christine GODINHO DUARTE à changer son nom patronymique actuel en celui de «FOURNEL»	1186
Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Monsieur António Jorge SOARES DE ALMEIDA et Madame Manuela DA FONSECA à changer le nom patronymique actuel de Monsieur António Jorge SOARES DE ALMEIDA ainsi que celui de leurs enfants Mike SOARES DE ALMEIDA et Michelle SOARES DE ALMEIDA, en celui de «SOARES»	1186
Arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005 approuvant les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2006 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial	1187
Arrêté ministériel du 2 décembre 2005 portant agrément de l'a.s.b.l. European Bureau for Lesser Used Languages E.B.L.U.L. Lëtzebuurger Comité comme organisateur de cours de formation professionnelle continue	1190
Arrêté ministériel du 9 décembre 2005 portant nomination des membres de l'observatoire de l'environnement naturel prévu par la loi du 3 août 2005 concernant le partenariat entre les syndicats de communes et de l'Etat et la restructuration de la démarche scientifique en matière de protection de la nature et des ressources naturelles	1190
Arrêté ministériel du 9 décembre 2005 portant nomination des membres du comité de coordination prévu par la loi du 3 août 2005 concernant le partenariat entre les syndicats de communes et de l'Etat et la restructuration de la démarche scientifique en matière de protection de la nature et des ressources naturelles	1191
Arrêté ministériel du 14 décembre 2005 portant approbation des tarifs d'utilisation du réseau de Sudgaz S.A. pour l'année 2005	1191
Administration des Contributions Directes – Nomination	1192
Administration des Douanes et Accises – Démission	1192
Administration de l'Emploi – Nominations	1192
Administration des services techniques de l'agriculture – Examen de promotion dans la carrière de l'artisan	1192
Armée – Examens	1192
Commission de nomenclature – Désignation d'un membre suppléant représentant l'Union des caisses de maladie	1192
Conseil de discipline de la force publique – Démission – Nominations	1193
Corps diplomatique – Nomination	1193
Entreprises d'assurances – Agents d'assurances agréés et agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de novembre 2005	1193
Entreprises d'assurances – «ELECTRO ASSURANCES S.A.» – Agrément pour faire des opérations d'assurances – Agrément du directeur	1196
Police Grand-Ducale – Nominations	1196
Santé – Art de guérir	1196
Santé – Pharmaciens	1196

Arrêté ministériel du 10 janvier 2005 instituant une commission d'examen pour procéder pendant l'année 2005 à l'examen final pour l'obtention du diplôme d'éducateur gradué dans le régime de formation à plein temps à la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education.

*Le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,*

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg;

Vu le règlement grand-ducal du 14 octobre 1996 déterminant l'organisation des études et des modalités de l'examen final pour l'obtention du diplôme d'éducateur gradué dans le régime de formation à plein temps;

Vu le règlement grand-ducal du 6 juin 2003 portant fixation des indemnités dues aux membres et experts des différentes commissions d'examen de l'Enseignement supérieur;

Arrête:

Art. 1^{er}. Il est institué une commission d'examen pour procéder pendant l'année 2005 à l'examen final pour l'obtention du diplôme d'éducateur gradué dans le régime de formation à plein temps.

Art. 2. Monsieur Claude HAAS, coordinateur des études d'éducateur gradué, remplit les fonctions de président de la commission d'examen. Madame Cathérine THINNES, enseignant-chercheur à la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education, remplit les fonctions de délégué du président et de secrétaire de la commission d'examen.

Art. 3. La commission d'examen comprend les trois sections suivantes:

- 1) la section pour l'évaluation des cours théoriques communs et des cours de spécialisation,
- 2) la section pour l'évaluation du mémoire d'intérêt scientifique,
- 3) la section pour l'évaluation de la partie pratique.

Art. 4. La section de la commission d'examen pour l'évaluation des cours théoriques communs et des cours de spécialisation comprend le président de la commission d'examen, le secrétaire de la commission d'examen et les enseignants-chercheurs et enseignants-chercheurs associés de la 3^e année d'études.

Art. 5. La section de la commission d'examen pour l'évaluation du mémoire d'intérêt scientifique comprend le président de la commission d'examen, le secrétaire de la commission d'examen, les enseignants-chercheurs et enseignants-chercheurs associés de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education.

Art. 6. La section de la commission d'examen pour l'évaluation de la partie pratique comprend le président de la commission d'examen, le secrétariat de la commission d'examen, les enseignants-chercheurs et les enseignants-chercheurs associés de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education, les patrons de terrain et les représentants des ministères dont relèvent les institutions d'accueil des candidats.

Art. 7. Sont représentants des ministères les personnes suivantes:

- a) pour les candidats passant leurs épreuves dans les institutions et services dépendant du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle:
 - dans les instituts et services de l'Education Différenciée:
Mme Marianne VOUEL, directrice de l'Education Différenciée
 - dans les instituts et services de la Formation Professionnelle:
M. Aly SCHROEDER, directeur du service de la Formation Professionnelle
- b) pour les candidats passant leurs épreuves dans les institutions et services dépendant du Ministère de la Famille et de l'Intégration:
 - dans les institutions et services pour enfants, jeunes et adultes
M. Claude JANIZZI, conseiller de direction 1^{ère} classe
- c) pour les candidats passant leurs épreuves dans les institutions et services dépendant du Ministère de la Santé:
 - M. le Dr. Arno BACHE, médecin chef de division

Art. 8. Sont nommés membres suppléants de la section de la commission d'examen pour l'évaluation de la partie pratique les personnes suivantes:

Mme Eliane DUPONT, éducatrice graduée; Mme Suzette MEYER, assistante sociale; M. Marc PLUMACHER, infirmier hospitalier gradué; Mme Viviane ROCHA, assistante sociale; M. Claude BODEVING, attaché de gouvernement; M. Pierre BACKES, directeur adjoint de l'Education différenciée; M. Jos FROSIO, éducateur gradué; M. Gaston OTH, éducateur gradué; M. Gilbert STEINBACH, éducateur gradué; M. Pierre WEICHERDING, médecin chef de service; M. Carlo WELFRING, pédagogue.

Art. 9. Le présent arrêté sera expédié à chacun des membres de la commission d'examen pour lui servir de titre; ampliation sera transmise à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et à Monsieur le Président de la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

*Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,*
François Biltgen

Arrêté ministériel du 15 octobre 2005 portant institution des conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1^{re} à la 2^e année d'études et de la délivrance des diplômes à la fin de la deuxième année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée Technique «Ecole de Commerce et de Gestion» pour l'année scolaire 2005/2006.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Culture

Vu la loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment l'article 27;

Vu le règlement grand-ducal du 29 novembre 1991 concernant l'organisation de formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.);

Vu l'article 5 du règlement ministériel du 8 septembre 1998 concernant l'organisation des études et de la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.);

Arrête:

Art. 1^{er}. Il est institué des conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1^{re} à la 2^e année d'études et de la délivrance des diplômes à la fin de la deuxième année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée Technique «Ecole de Commerce et de Gestion».

Ces conseils de promotion sont constitués comme suit:

Président et Commissaire du Gouvernement

M. TAGLIAFERRI Jean, professeur attaché

1) Membres du conseil de promotion pour la section «Comptabilité et Gestion d'Entreprise»

Mme POOS José ép. FRIDERES, directrice

M. HEINEN José, directeur adjoint

M. BASTIAN Gilbert, professeur

M. BERSCHEID Lucien, professeur

M. BOVE Frank, professeur

Mme BRUCK Marielle ép. SCHATZ, maître de cours spéciaux

M. BURGER Pascal, professeur

M. CLAUSSE Raoul, professeur

Mme DOLAR Martine, professeur

Mme ENGEL Francine ép. HAUSEMER, professeur

M. FREILINGER Lucien, professeur

M. HARMELIN Claude, professeur

Mme HOFFMANN MARIANNE ép. KOOB, professeur

M. JANS Jean-Marie, professeur

M. JUNCKER Armand, professeur

M. KAUFFMANN Pierre, professeur

Mme KELLER Marie-Lyne ép. MENEGUZ, candidate professeur

M. KLEE Gilbert, professeur

M. KLEIN Edmond, professeur

M. KRIER Frank, professeur

M. KRIPPES Patrick, professeur

Mme KUGENER Maggy ép. BEN FADHEL, professeur

M. LEHNERTZ Fernand, professeur
M. MEDERNACH Roger, professeur
M. MENEGUZ Patrick, candidat professeur
M. OTTELE Jean-Marie, professeur
Mme SCHANEN Michèle, professeur
Mme SCHMIT Romaine, professeur
Mme SCHROEDER Françoise, professeur
M. SILVERIO Donnino, professeur
M. STASIAK Paul, professeur
M. STIWER Pierre, professeur
M. WAGNER Gaston, professeur
M. WECKER John, professeur
M. WELTER Marc, professeur
Mme WILTZIUS Marie-Jeanne ép. GIERES, professeur
Mme HEISBOURG Karin ép. MAILLIET, chargée de cours
Mme SCHMITZ Brigitte ép. BUCHLER, chargée de cours
Mme SCHNELL Françoise ép. CARMES, chargée de cours
M. WAGENER Yves, chargé de cours

2) Membres du conseil de promotion pour la section «Marketing et Commerce International»

Mme POOS José ép. FRIDERES, directrice
M. HEINEN José, directeur adjoint
M. BASTIAN Gilbert, professeur
M. BERSCHEID Lucien, professeur
M. BOVE Frank, professeur
Mme BRUCK Marielle ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux
M. BURGER Pascal, professeur
M. CLAUSSE Raoul, professeur
Mme DIEDERICH Marie-Paule, professeur
Mme ENGEL Francine ép. HAUSEMER, professeur
M. FREILINGER Lucien, professeur
M. JUNCKER Armand, professeur
M. KAUFFMANN Pierre, professeur
M. KLEIN Edmond, professeur
M. KLEIN Marc, professeur
Mme KRIER Edmée, professeur
M. KRIPPES Patrick, professeur
Mme MALINOV Alexandra ép. WEBER, professeur
M. MEDERNACH Roger, professeur
M. MENEGUZ Patrick, candidat professeur
M. OTTELE Jean-Marie, professeur
Mme REDEL Margot, professeur
Mme SCHANEN Michèle, professeur
Mme SCHMIT Romaine, professeur
Mme SCHROEDER Françoise, professeur
M. SILVERIO Donnino, professeur
M. STASIAK Paul, professeur
M. STIWER Pierre, professeur
M. THEIN Manou, professeur
M. WAGNER Gaston, professeur

M. WECKER John, professeur
M. WELTER Marc, professeur
Mme WILTZIUS Marie-Jeanne ép. GIERES, professeur
Mme FEYEREISEN Marthe ép. WITRY, chargée de cours
Mme HEISBOURG Karin ép. MAILLIET, chargée de cours
M. HIERONIMUS Eric, chargé de cours
M. KISSEN Carlo, chargé de cours
Mme MOEREMANS Dominique ép. OSCH, chargée de cours
M. ROLIN Christian, chargé de cours
M. SCHMIT Frank, chargé de cours
Mme SCHMITZ Brigitte ép. BUCHLER, chargée de cours
Mme SCHNELL Françoise ép. CARMES, chargée de cours
M. WAGENER Yves, chargé de cours

3) Membres du conseil de promotion pour la section " Secrétariat et Bureautique "

Mme POOS José ép. FRIDERES, directrice
M. HEINEN José, directeur adjoint
M. BERSCHEID Lucien, professeur
Mme BRUCK Marielle ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux
Mme CLEES Tessy ép. MEYERS, professeur
Mme DIEDERICH Marie-Paule, professeur
Mme DOLAR Martine, professeur
M. FRANTZ Jean-Claude, professeur
Mme GROSCH Chantal ép. REDING, maître de cours spéciaux
Mme KELLER Marie-Lyne ép. MENEGUZ, candidate professeur
M. KLEE Gilbert, professeur
Mme KLEPPER Jacqueline, maître de cours spéciaux
M. KRIPPES Patrick, professeur
M. LEHNERTZ Fernand, professeur
Mme REDEL Margot, professeur
Mme SCHANEN Michèle, professeur
M. SILVERIO Donnino, professeur
M. THEIN Manu, professeur
M. WELTER Marc, professeur
Mme WILTZIUS Marie-Jeanne ép. GIERES, professeur
Mme HEISBOURG Karin ép. MAILLIET, chargée de cours
Mme LEGILLE Annick ép. LOMMEL, chargée de cours
Mme SENDON-BORRAS Maria Antonia, chargée de cours

Art. 2. Les conseils de promotion se réuniront sur la convocation de leur président. Ils procéderont aux décisions conformément aux règlements en vigueur et feront rapport de leurs travaux.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire sera expédié aux membres des conseils de promotion pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 15 octobre 2005.

*Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,*
François Biltgen

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Madame Christine GODINHO DUARTE à changer son nom patronymique actuel en celui de «FOURNEL».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Albert RODESCH, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Christine GODINHO DUARTE, née le 15 octobre 1986 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2440 Luxembourg, 159, rue du Rollingergrund, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «FOURNEL»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Madame Christine GODINHO DUARTE est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «FOURNEL».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Monsieur António Jorge SOARES DE ALMEIDA et Madame Manuela DA FONSECA, à changer le nom patronymique actuel de Monsieur António Jorge SOARES DE ALMEIDA ainsi que celui de leurs enfants Mike SOARES DE ALMEIDA et Michelle SOARES DE ALMEIDA, en celui de «SOARES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur António Jorge SOARES DE ALMEIDA, né le 16 janvier 1971 à Macieira (Portugal), de nationalité luxembourgeoise, et Madame Manuela DA FONSECA, demeurant à L-3644 Kayl, 1, rue du Fossé, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de Monsieur António Jorge SOARES DE ALMEIDA ainsi que celui de leurs enfants Mike SOARES DE ALMEIDA, né le 1^{er} janvier 2000 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et Michelle SOARES DE ALMEIDA, née le 21 décembre 2001 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «SOARES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Monsieur António Jorge SOARES DE ALMEIDA et Madame Manuela DA FONSECA, sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de Monsieur António Jorge SOARES DE ALMEIDA ainsi que celui de leurs enfants Mike SOARES DE ALMEIDA et Michelle SOARES DE ALMEIDA, en celui de «SOARES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005 approuvant les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2006 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les délibérations des conseils communaux repris dans le tableau en annexe aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2006 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfiques et capital d'exploitation;

Vu la loi du 1^{er} mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs, telle qu'elle a été modifiée par la suite et notamment par la loi du 21 décembre 2001;

Vu la loi du 1^{er} février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juin 1967 déterminant le rapport entre les taux communaux des impôts fonciers A et B;

Vu la loi du 21 décembre 2001 remplaçant l'article 8 de la loi modifiée du 1^{er} mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu l'article 14 de la loi budgétaire du 20 décembre 2002 modifiant le deuxième alinéa de l'article 8 de la loi modifiée du 1^{er} mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Sont approuvées les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2006 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfiques et capital d'exploitation tels qu'ils sont repris dans le tableau annexé faisant partie intégrante du présent arrêté grand-ducal.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

*Le Ministre de l'Intérieur et
de l'Aménagement du Territoire,*
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 24 novembre 2005.
Henri

TAUX DES IMPOTS COMMUNAUX POUR 2006 (EN %)

RANG COMMUNES	IMPOT	FONCIER						COMMERCIAL			
		A	B	B1	B2	B3	B4	Abattement	DATE DELIB.	DATE DELIB.	
1	BASCHARAGE	250		400		250	120		15.07.2005	250	15.07.2005
2	BASTENDORF	275	275						07.09.2005	275	07.09.2005
3	BEAUFORT	360	360						15.07.2005	270	15.07.2005
4	BECH	260	260						15.07.2005	260	15.07.2005
5	BECKERICH	300		420		300	150		02.08.2005	300	02.08.2005
6	BERDORF	280		375		280	135		15.07.2005	260	15.07.2005
7	BERG (COLMAR)	300		420		300	150		10.06.2005	300	10.06.2005
8	BERTRANGE	300		450		300	150		18.03.2005	250	18.03.2005
9	BETTBORN	400		550		400	200		16.06.2005	300	16.06.2005
10	BETTEMBOURG	-	-	-	-	-	-	-	-*	-	-*
11	BETTENDORF	225	225						15.07.2005	225	15.07.2005
12	BETZDORF	300		405		300	145		15.04.2005	250	15.04.2005
13	BISSEN	300		450		300	150		05.10.2005	300	05.10.2005
14	BIWER	300	300						06.05.2005	300	06.05.2005
15	BOEVANGEVA.	375	375						13.06.2005	265	13.06.2005
16	BOULAIDE	300	300						26.05.2005	300	26.05.2005
17	BOURSCHEID	350	350						10.06.2005	240	10.06.2005
18	BOUS	250	250						21.06.2005	250	21.06.2005
19	BURMERANGE	300		445		300	160		09.06.2005	300	09.06.2005
20	CLEMENCY	245		350		245	120		10.06.2005	300	10.06.2005

21	CLERVAUX	350	350				17.05.2005	300	17.05.2005	
22	CONSDORF	275	275				24.06.2005	275	24.06.2005	
23	CONSTHUM	400	400				05.07.2005	250	05.07.2005	
24	CONTERN	300		450		300	150	25.05.2005	275	25.05.2005
25	DALHEIM	280	280					15.07.2005	250	15.07.2005
26	DIEKIRCH	480		685		480	250	31.05.2005	275	31.05.2005
27	DIFFERDANGE	250		750	250			10.06.2005	350	10.06.2005
28	DIPPACH	240		370		240	130	15.07.2005	270	15.07.2005
29	DUDELANGE	500		750		500	250	02.09.2005	310	02.09.2005
30	ECHTERNACH	260		390		260	130	27.06.2005	250	27.06.2005
31	ELL	300	300					14.06.2005	300	14.06.2005
32	ERMSDORF	250		335		250	120	07.06.2005	300	07.06.2005
33	ERPELDANGE	330		470		330	165	29.07.2005	275	29.07.2005
34	ESCHVALZETTE	600		900		600	300	01.07.2005	300	01.07.2005
35	ESCHSURE	350	350					17.06.2005	200	17.06.2005
36	ESCHWEILER	400	400					19.05.2005	300	19.05.2005
37	ETTELBRUCK	500		750		500	250	10.06.2005	265	10.06.2005
38	FEULEN	330	330					06.06.2005	275	06.06.2005
39	FISCHBACH	320		450		320	165	15.03.2005	300	15.03.2005
40	FLAXWEILER	300	300					06.06.2005	300	06.06.2005
41	FOUHREN	275	275					15.07.2005	275	15.07.2005
42	FRISANGE	300		445		300	160	15.07.2005	280	15.07.2005
43	GARNICH	275		375		275	135	13.06.2005	275	13.06.2005
44	GOESDORF	400	400					02.09.2005	250	02.09.2005
45	GREVENMACHER	300		440		300	160	10.06.2005	260	10.06.2005
46	GROSBOUS	300	300					09.06.2005	300	09.06.2005
47	HEFFINGEN	330		450		330	165	25.07.2005	240	25.07.2005
48	HEIDERSCHEID	375	375					30.05.2005	300	30.05.2005
49	HEINERSCHEID	475	475					15.07.2005	300	15.07.2005
50	HESPERANGE	500		750		500	250	10.06.2005	250	10.06.2005
51	HOBSCHEID	300		445		300	160	19.04.2005	300	19.04.2005
52	HOSCHEID	370	370					01.06.2005	275	01.06.2005
53	HOSINGEN	450		600		450	220	15.07.2005	300	15.07.2005
54	JUNGLINSTER	210		300		210	110	10.06.2005	250	10.06.2005
55	KAUTENBACH	340	340					15.07.2005	250	15.07.2005
56	KAYL	340		510		340	170	29.07.2005	275	29.07.2005
57	KEHLEN	400	400					09.03.2005	300	09.03.2005
58	KOERICH	325		450		325	150	10.06.2005	300	10.06.2005
59	KOPSTAL	340		510		340	170	10.06.2005	285	11.03.2005
60	LAC H/SURE	350	350					10.02.2005	300	10.02.2005
61	LAROCLETTE	295		400		295	145	04.07.2005	265	04.07.2005
62	LENNINGEN	235		350		235	115	30.06.2005	250	30.06.2005
63	LEUDELANGE	220		350		220	120	21.07.2005	250	21.07.2005
64	LINTGEN	270		380		270	120	21.06.2005	275	21.06.2005
65	LORENTZWEILER	295		400		295	145	13.06.2005	250	13.06.2005
66	LUXEMBOURG	500		750		500	250	11.07.2005	225	11.07.2005
67	MAMER	300		500		300	150	14.03.2005	300	14.03.2005
68	MANTERNACH	200		300		200	100	11.06.2005	250	11.06.2005
69	MEDERNACH	250		375		250	135	01.07.2005	250	01.07.2005
70	MERSCH	300		450		300	150	10.06.2005	250	10.06.2005

71	MERTERT	215		360	215	110		02.05.2005	250	02.05.2005
72	MERTZIG	350	350					15.07.2005	300	15.07.2005
73	MOMPACH	240	240					08.04.2005	260	08.04.2005
74	MONDERCANGE	340		510	340	155		15.06.2005	250	15.06.2005
75	MONDORF/BAINS	430	430					20.06.2005	310	20.06.2005
76	MUNSHAUSEN	500		800	500	290		15.07.2005	280	15.07.2005
77	NEUNHAUSEN	450	450					07.10.2005	350	07.10.2005
78	NIEDERANVEN	-	-	-	-	-	-	-*	-	-*
79	NOMMERN	325	325					06.06.2005	275	06.06.2005
80	PETANGE	400		640	400	200	15	29.07.2005	250	29.07.2005
81	PUTSCHEID	400		650	400	200		08.02.2005	300	08.02.2005
82	RAMBROUCH	400	400					30.09.2005	280	30.09.2005
83	RECKANGE	240		365	240	130		10.06.2005	300	10.06.2005
84	REDANGE	400		600	400	200		10.05.2005	300	10.05.2005
85	REISDORF	330		460	330	165		23.09.2005	280	23.09.2005
86	REMERSCHEN	295		400	295	145		25.05.2005	300	25.05.2005
87	REMICH	300		410	300	150		03.06.2005	260	03.06.2005
88	ROESER	500		750	500	250		15.07.2005	300	15.07.2005
89	ROSPORT	300	300					21.09.2005	250	21.09.2005
90	RUMELANGE	340		510	340	170	20	10.06.2005	300	10.06.2005
91	SAEUL	300	300					09.08.2005	300	09.08.2005
92	SANDWEILER	360		600	360	200		16.06.2005	250	16.06.2005
93	SANEM	400		600	400	200		30.09.2005	300	30.09.2005
94	SCHIEREN	295		400	295	145		10.06.2005	300	10.06.2005
95	SCHIFFLANGE	400		600	400	200		29.07.2005	300	29.07.2005
96	SCHUTTRANGE	295		400	295	145		15.06.2005	250	15.06.2005
97	SEPTFONTAINES	320		480	320	160		10.06.2005	300	10.06.2005
98	STADTBREDIMUS	250	250					15.07.2005	250	15.07.2005
99	STEINFORT	250		350	250	105		29.07.2005	250	29.07.2005
100	STEINSEL	235		330	235	120		10.06.2005	230	10.06.2005
101	STRASSEN	300		450	300	150		10.06.2005	250	10.06.2005
102	TROISVIERGES	400	400					17.02.2005	275	17.02.2005
103	TUNTANGE	295		410	295	150		13.06.2005	250	13.06.2005
104	USELDANGE	-	-	-	-	-	-	-*	-	-*
105	VIANDEN	410		550	410	200		10.06.2005	250	10.06.2005
106	VICHTEN	340	340					26.05.2005	250	26.05.2005
107	WAHL	350	350					15.07.2005	300	15.07.2005
108	WALDBILLIG	300	300					29.06.2005	250	29.06.2005
109	WALDBREDIMUS	380	380					01.06.2005	280	01.06.2005
110	WALFERDANGE	400		600	400	200		10.06.2005	260	10.06.2005
111	WEILER/TOUR	300	300					15.07.2005	300	15.07.2005
112	WEISWAMPACH	500		800	500	290		15.07.2005	250	15.07.2005
113	WELLENSTEIN	400	400					14.06.2005	300	14.06.2005
114	WILTZ	280		400	280	145		03.06.2005	250	03.06.2005
115	WILWERWILTZ	500	500					01.07.2005	250	01.07.2005
116	WINCRANGE	450		600	450	220		30.06.2005	300	30.06.2005
117	WINSELER	400	400					17.06.2005	300	17.06.2005
118	WORMELDANGE	265	265					10.06.2005	250	10.06.2005

* ces communes n'ont pas encore fixé les taux de l'impôt commercial et des impôts fonciers pour l'année 2006.

Arrêté ministériel du 2 décembre 2005 portant agrément de l'a.s.b.l. European Bureau for Lesser Used Languages E.B.L.U.L. Lëtzebuenger Comité comme organisateur de cours de formation professionnelle continue.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*

Vu la loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment son article 47;

Arrête:

Art. 1^{er}. L'a.s.b.l. European Bureau for Lesser Used Languages E.B.L.U.L. Lëtzebuenger Comité est agréée pour organiser des cours de formation professionnelle continue.

Art. 2. Le présent arrêté ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 2 décembre 2005.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*
Mady Delvaux-Stehes

Arrêté ministériel du 9 décembre 2005 portant nomination des membres de l'observatoire de l'environnement naturel prévu par loi du 3 août 2005 concernant le partenariat entre les syndicats de communes et de l'Etat et la restructuration de la démarche scientifique en matière de protection de la nature et des ressources naturelles.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu les articles 2 et 4 de la loi du 3 août 2005 concernant le partenariat entre les syndicats de communes et l'Etat et la restructuration de la démarche scientifique en matière de protection de la nature et des ressources naturelles;

Arrête:

Art. 1^{er}. Sont nommés membres de l'observatoire de l'environnement naturel:

Madame Edmée ENGEL	Conservatrice de la section anthropologie et biologie humaine auprès du Musée national d'histoire naturelle
Monsieur Jean-Jacques ERASMY	Directeur de l'Administration des eaux et forêts
Monsieur Théid FABER	Représentant du Mouvement écologique
Monsieur Claude FELTEN	Ingénieur-agronome auprès du Lycée technique agricole
Monsieur Camille GIRA	Représentant des syndicats communaux
Monsieur Lucien HOFFMANN	Directeur scientifique de la Cellule de recherche en environnement et biotechnologies du Centre de recherche public Gabriel Lippmann
Monsieur Antoine KIES	Professeur-chercheur de l'Université de Luxembourg
Monsieur Jean-Claude KIRPACH	Chef du service de la conservation de la nature auprès de l'Administration des eaux et forêts
Monsieur Patric LORGÉ	Représentant de la Ligue luxembourgeoise pour la protection de la nature et des oiseaux
Monsieur Jim MEISCH	Conservateur de la section botanique auprès du Musée national d'histoire naturelle
Monsieur Claude ORIGER	Conseiller de Direction auprès du Ministère de l'environnement
Monsieur Laurent SCHLEY	Ingénieur auprès de l'Administration des eaux et forêts
Monsieur Norbert STOMP	Représentant de la Ligue luxembourgeoise pour la protection de la nature et de l'environnement
Monsieur Frank WOLFF	Attaché de gouvernement-stagiaire auprès du Ministère de l'environnement

Art. 2. Monsieur Claude ORIGER, précité, exercera les fonctions de président de l'observatoire de l'environnement naturel. Monsieur Frank WOLFF, précité, exercera les fonctions de secrétaire de l'observatoire de l'environnement naturel.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux membres pour leur servir de titre, à la Cour des Comptes et au Contrôleur financier pour information.

Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 9 décembre 2005 portant nomination des membres du comité de coordination prévu par loi du 3 août 2005 concernant le partenariat entre les syndicats de communes et de l'Etat et la restructuration de la démarche scientifique en matière de protection de la nature et des ressources naturelles.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu l'article 10 de la loi du 3 août 2005 concernant le partenariat entre les syndicats de communes et de l'Etat et la restructuration de la démarche scientifique en matière de protection de la nature et des ressources naturelles;

Arrête:

Art. 1^{er}. Sont nommés membres du comité de coordination:

Madame Doris BAUER	Représentante du Syndicat à vocation multiple (SIAS)
Monsieur André ERPELDING	Représentant du Syndicat intercommunal du centre pour la conservation de la nature
Madame Claudine JUNCK	Représentante du Syndicat intercommunal de l'ouest pour la conservation de la nature
Monsieur Michel LEYTEM	Ingénieur auprès de l'Administration des eaux et forêts
Monsieur Marc MEYER	Conservateur de la section zoologie auprès du Musée national d'histoire naturelle
Monsieur Claude ORIGER	Conseiller de Direction auprès du Ministère de l'environnement
Madame Anne SCHEER	Représentante du Parc naturel de la Haute-Sûre
Monsieur Laurent SCHLEY	Ingénieur auprès de l'Administration des eaux et forêts
Monsieur Gilles WEBER	Représentant du Ministère de l'environnement
Madame Mireille SCHANCK	Représentant du Syndicat intercommunal de la vallée de l'Our

Art. 2. Monsieur Claude ORIGER, précité, exercera les fonctions de président du comité de coordination. Monsieur Frank WOLFF, attaché de gouvernement-stagiaire auprès du Ministère de l'environnement, assistera le comité en tant que secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux membres pour leur servir de titre, à la Cour des Comptes et au Contrôleur financier pour information.

Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 14 décembre 2005 portant approbation des tarifs d'utilisation du réseau de Sudgaz S.A. pour l'année 2005.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la directive 98/30/CE du 22 juin 1998 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel;

Vu l'article 23 de la loi du 6 avril 2001 relative à l'organisation du marché du gaz naturel;

Vu l'avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation en date du 9 décembre 2005 relatif aux tarifs d'utilisation du réseau de Sudgaz S.A. pour l'année 2005;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les tarifs pour l'utilisation des réseaux de distribution pour l'année 2005, fournis par Sudgaz S.A., sont approuvés et valables jusqu'au 31 décembre 2005.

Art. 2. Sudgaz S.A. devra fournir une proposition de tarifs d'utilisation des réseaux et services auxiliaires pour l'exercice 2006 au plus tard le 31 décembre 2005. Cette proposition devra se baser sur les chiffres comptables audités au 31 décembre 2004.

Art. 3. Sudgaz S.A. rend publics et accessibles les tarifs approuvés par le présent arrêté.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

*Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,*
Jeannot Krecké

Administration des Contributions Directes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 2 décembre 2005 Madame Linda SPECK ép. DOZZO, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée rédacteur principal à la même administration et affectée à la division Relations Internationales de sa direction.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 2 décembre 2005 démission honorable de ses fonctions, à partir du 1^{er} avril 2006, a été accordée à Monsieur Fernand EIFFES, receveur adjoint des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises Centre Douanier.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Fernand EIFFES préqualifié.

Administration de l'Emploi. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 15 novembre 2005, Mesdames Chantal FRITZ, Patrice SCHMITZ, Messieurs Thierry FRISCH et Georges HALLER, rédacteurs stagiaires à l'Administration de l'Emploi, ont été nommés rédacteurs à la même administration.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de promotion dans la carrière de l'artisan. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours de la 1^{re} quinzaine du mois de juillet 2006 un examen de promotion dans la carrière de l'artisan.

Armée. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière de l'officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de février 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de juin 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen promotion dans la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de novembre 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois de février 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois de septembre 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois de novembre 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de fin de stage dans la carrière du sous-officier infirmier diplômé de l'armée aura lieu au mois de juillet 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière de l'artisan-fonctionnaire de l'armée aura lieu au mois de décembre 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de mai 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours pour la nomination au poste de Chef de musique adjoint de la musique militaire aura lieu au mois de mai 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière de sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de juillet 2006.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'orchestre dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de novembre 2006.

Commission de nomenclature. – Désignation d'un membre suppléant représentant l'Union des caisses de maladie. – Par arrêté ministériel du 12 décembre 2005, Madame Martine KAYL, attachée de direction auprès de l'Union des caisses de maladie, a été désignée membre suppléant représentant l'Union des caisses de maladie au sein de la Commission de nomenclature prévue à l'article 65 du code des assurances sociales, en remplacement de Monsieur Jean-Marie FEIDER, démissionnaire.

Conseil de discipline de la force publique. – Démission. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 septembre 2005, démission honorable de ses fonctions de président et de membre effectif du Conseil de discipline de la force publique a été accordée à Monsieur Paul HEVER, président de chambre à la Cour d'appel, avec effet au 1^{er} octobre 2005.

Par arrêté grand-ducal du 6 septembre 2005, Monsieur Paul WAGNER, premier conseiller à la Cour d'appel, a été nommé président et membre effectif du Conseil de discipline de la force publique, avec effet au 1^{er} octobre 2005.

Par arrêté grand-ducal du 14 octobre 2005, Monsieur Paul BECKENE, commissaire en chef de police, a remplacé Monsieur Jean-Marie ERNZER, commissaire en chef de police, dont il achève le mandat en tant que membre effectif du Conseil de discipline de la force publique et Monsieur Albert DETAILLE, commissaire en chef de police, a remplacé Monsieur Gabriel RONKAR, commissaire en chef de police, dont il achève le mandat en tant que membre suppléant du Conseil de discipline de la force publique.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 2 décembre 2005 Monsieur Marc THILL, Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en service ordinaire, a été nommé chef de la mission diplomatique luxembourgeoise en République Slovaque, avec résidence à Vienne.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de novembre 2005.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
BARRETTA Jean, Walferdange	AME LUX	22.11.2005
KAPP Sandra, Colmar-Berg	AME LUX	22.11.2005
LOPES Isaia, Bettendorf	AME LUX	22.11.2005
BEURLET Luc, Colmar-Berg	AXA ASSURANCES VIE	25.11.2005
HOFFMANN Nico, Limpach	AXA ASSURANCES VIE	29.11.2005
IOPPO Raphael, Hobscheid	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	25.11.2005
ERNST Thierry, Strassen	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	30.11.2005
IMMO HEIMA-LUXINTERASSURANCES PLUS S.à r.l. représentée par M. Marc REUTER, Waldbredimus	BÂLOISE ASSURANCES	18.11.2005
FEIDT Monique, Alzingen	D.K.V. LUXEMBOURG	18.11.2005
GLODEN Marianne, ép. KNEIP, Bettembourg	D.K.V. LUXEMBOURG	22.11.2005
ISMAILI Ilir, Kopstal	D.K.V. LUXEMBOURG	29.11.2005
EWEN Tony, Leudelange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	18.11.2005
WOUTERS Luc, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	08.11.2005
HOLEMANS Hugues, Petit-Nobressart	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	10.11.2005
SHUNGU LOKONGO José, Strassen	HAMBURG-MANNHEIMER	08.11.2005
DOS SANTOS FIGUEIREDO NEVES José, Strassen	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	29.11.2005
SCHLÖDERN Norbert, Luxembourg	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	08.11.2005
BARTHEL Serge, Differdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	25.11.2005
BRAUSCH Norbert, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	25.11.2005
GAROFOLI Luigi, Linger	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	25.11.2005
GOMES SILVA Jorge, Sanem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	25.11.2005
GRAND Eric, Sandweiler	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	25.11.2005
HOFFMANN Romain, Steinsel	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	25.11.2005

KEMP Yves, Leudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	25.11.2005
KIRT Alain, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	25.11.2005
WEHLES Romain, Bourglinster	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	25.11.2005
GRAIL Hervé, Luxembourg	LA MONDIALE EUROPARTNER	29.11.2005

**Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés
pendant le mois de novembre 2005.**

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
VAN LERBERGHE Benoît, Strassen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	08.11.2005
SCHAAF Steve, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	18.11.2005
ANSAY Bernard, Eselborn	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
ARRANZ Felix, Fentange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
BARBARITO Tonia, Bettendorf	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
BAUWENS Olivier, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
BODÉ Alban, Diekirch	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
CARRERA Maria, Sanem	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
CELLIER André, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
CLEMENS Jean-Claude, Hesperange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
CONSOLI Giuseppe, Elvange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
DE NADAI Luc, Rumelange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
DIAS RIBEIRO Silvia, Echternach	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
DIEDERICH Chantal, Keispelt	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
DIEDERICH Jean, Nocher	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
DIEDERICH Pia, Pétange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
DONDELINGER Antoine, Tuntange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
EUSANI Serge, Soleuvre	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
EVEN Sandra, Dalheim	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
FEILEN Josiane, Heffingen	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
FELTEN Roland, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
FELTES Ginette, Rosport	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
FIOR Michelle, Medernach	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
FOUSS Monique, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
GAFFINET Christiane, Schifflange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
GARCON Pascal, Niederpallen	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
GIRST Luc, Berbourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
GITZINGER Laurent, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
GITZINGER Raymond, Eschweiler	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
GLOD Roland, Clemency	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
GRETHEN Nico, Gonderange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
GRÜN Patrick, Bridel	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
HANS Christina, ép. MESTRE, Bissen	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
HEINEN Maurice, Lorentzweiler	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
HEINISCH Raymond, Wormeldange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
HILGER Luc, Strassen	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
HOFFMANN Chantal, Schifflange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
HOUDREMONT Laurent, Rédange-sur-Attert	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
INFANTE Maria, Reckange-sur-Mess	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
JUNCKER Roland, Dudelange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
KETTEL Christine, Sprinkange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
KEUP Danielle, Troisvierges	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
KLOOS Alex, Bettembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
KNEIP Marie-Paule, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005

KOCH Chantal, Oberwampach	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
KOMIN Laurent, Fentange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
KRIPPES Manon, Consdorf	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
LAHR Georges, Dudelange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
LAUER Pierre, Waldbredimus	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
LAZZARIN André, Esch-sur-Alzette	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
LEGRAND Nathalie, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
LENTZ Marc, Marnach	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
LESSEL Tom, Esch-sur-Alzette	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
LETTAL Josette, Oberdonven	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
LEY Monique, Schieren	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
LUDES Ralf, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
MARQUIS Yves, Petit-Nobressart	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
MAUS Pascal, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
MILBERT Roger Serge, Dahlem	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
MILLER Nancy, Bascharage	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
MOLITOR Sylvie, Manternach	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
MONCOUSIN Vanessa, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
MONNERS Claude, Pétange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
MORES Jean-Marie, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
	LE FOYER ASSURANCES	
	LE FOYER VIE	
MULLER Maryse, Elvange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
MULLER Nico, Rédange-sur-Attert	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
MÜLLER Ruth, ép. MAES, Bertrange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
NEU Denise, Altwies	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
NOESEN Monique, Bascharage	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
NUNES Manuel, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
PAHLE Charles Carlo, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
PEIFFER Liette Marie Michèle, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
PETERS Marie-Josée, Hautcharage	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
PHILIPPY Daniel, Schouweiler	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
PIRES Sergio, Esch-sur-Alzette	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
PLEIM Fernande, Binsfeld	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
PLEIMLING Marcel, Mondercange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
PRIMC Romain, Elvange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
REEFF Albert, Burden	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
RETTTEL Yves, Kayl	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
REUTER Guy, Schuttrange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
RINALDIS Jean-Jacques, Bous	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
RIWERS Georges, Ettelbrück	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
ROLGEN Armand, Mondercange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SANNIPOLI Graziella, ép. GIULIANI, Olm	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SAUBER Isabelle, Mamer	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SBROGLIA Nathalie, Soleuvre	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCARPELLINI Renaud, Kayl	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHAACK Luc, Hoffelt	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHANEN Brigitte, ép. WOLFF, Useldange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHAULS Manuel, Bergem	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHEER Marc, Clemency	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHMIT Carine, Insenborn	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHMIT Raoul, Saeul	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHMITZ Pierre, Mondercange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHOCK Jules Jean, Kayl	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHOUX Patrick, Gostingén	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHWALLER Gilles, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SCHWEICH Violette, ép. PROBST, Neuhaeusgen	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SPAUS Gilbert, Osweiler	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005

STEMPER Thierry, Dalheim	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
SZERSZINSKI Gilbert, Lamadelaine	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
TAPPRICH Antonia, Wormeldange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
TERZER Josiane, Greiveldange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
THILL Eloi, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
UNSEN Michel, Mondercange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
VICTOR Claude, Bous	DEXIA LIFE & PENSIONS LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	23.11.2005
WERNER Emile, Peppange	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
WINKIN Christiane, Eselborn	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
WINKIN Claude, Bissen	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
WOLFF Patricia, Junglinster	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005
ZEIEN Jean-Claude, Flaxweiler	DEXIA LIFE & PENSIONS	23.11.2005

Entreprise d'assurances. – «ELECTRO ASSURANCES S.A.» – Agrément pour faire des opérations d'assurances. – Par arrêté ministériel du 7 décembre 2005, l'entreprise d'assurances «ELECTRO ASSURANCES S.A.» avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, a été agréée pour faire des opérations d'assurances dans les branches suivantes:

- N° 7 Marchandises Transportées
- N° 8 Incendie
- N° 9 Autres Dommages aux biens
- N° 13 Responsabilité Civile générale
- N° 14 Crédit
- N° 16 Pertes pécuniaires diverses

Entreprise d'assurances. – «ELECTRO ASSURANCES S.A.» – Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 7 décembre 2005, Monsieur Pascal BERTIN a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «ELECTRO ASSURANCES S.A.».

Police Grand-Ducale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005, Madame Martine SCHMIT, attaché de direction du cadre administratif et technique de la police, a été nommée au grade d'attaché de direction premier en rang à partir du 1^{er} décembre 2005.

Par arrêté grand-ducal du 25 novembre 2005, Monsieur Luc TORDY, ingénieur technicien inspecteur principal hors cadre du cadre administratif et technique de la police, a été nommé au grade d'ingénieur technicien inspecteur principal premier en rang hors cadre à partir du 1^{er} décembre 2005.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 9 décembre 2005, Monsieur le Docteur Albert GALAND, né le 29 octobre 1938, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2005, Monsieur le Docteur Udo SCHERER, né le 12 avril 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2005, Madame le Docteur Fatima LAROUI, née le 5 avril 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2005, Monsieur Michael SCHÜTZE, né le 22 janvier 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2005, Monsieur Stefan SCHWEDE, né le 19 septembre 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 12 décembre 2005, Monsieur Michael JACOBY, né le 2 juin 1972, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.